



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 04/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le 04/11/2025

ID : 074-257401729-20251028-2025_07_4-AR

S²LOW

DELIBERATION 2025 07 03

Séance du mardi 28 octobre 2025 à 18h15 à la CCG – Salle Les Morènes - 38 rue Georges de Mestral, 74160 ARCHAMPS

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 17/10/2025

Annulation comité défaut quorum : 24/10/2025

Nouvelle convocation : 17/10/2025

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 7

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 7

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, GILET Laurent, GILSON Fabrice, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick,

Excusés : CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, LAVOREL Joëlle, PUGIN André, SAUGE Pascal, PUGIN André, SAUGE Pascal, RANNARD Paul, SCHUFFENECKER Anthony

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : **REGLEMENT INTERIEUR DES 3 AIRES DU SIGETA – REIGNIER / ANNEMASSE / VIRY**

Il s'avère nécessaire d'adapter les dispositions du règlement intérieur de l'aire d'accueil concernant plusieurs points :

- Annexe 1 récapitulant les tarifs appliqués sur l'aire.
- Annexe l'annexe 2 mise en place de retenues forfaitaires
- Annexe 3 Etat des lieux
- Annexe 4 permettant aux voyageurs d'accepter et déclarer d'avoir pris connaissance du règlement intérieur.

- Préambule
- Article 1 - Capacité des aires
- Article 2 – Admission et règle d'installation
- Article 3 – Redevances et paiements- Modalité de départ
- Article 4 – Durée du séjour
- Article 5 – Départ
- Article 6 – Installation et sécurité
- Article 7 – Fermeture de l'aire
- Article 8 – Hygiène, obligations et comportement
- Article 9 – Animaux
- Article 10 – Armes à feu
- Article 11 – Interdictions générales et absolues sur l'aire
- Article 12 – Sanctions et responsabilité en cas de non-respect du règlement

Envoyé en préfecture le 04/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le 04/11/2025



ID : 074-257401729-20251028-2025_07_4-AR

- Article 13 – Scolarisation
- Article 14 – Responsabilité
- Article 15 – Protection des données
- Article 16 – Vidéo-protection
- Article 17 – Affichage et recours

Envoyé en préfecture le 04/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le 04/11/2025

ID : 074-257401729-20251028-2025_07_4-AR



Après avoir entendu la Présidente et proposé des modifications

L'assemblée adopte à l'unanimité l'ensemble du règlement intérieur de l'aire.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Belmas', written over a horizontal line.

La Présidente,
Christelle METRAL

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christelle Metral', written over a horizontal line.



Envoyé en préfecture le 04/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le 04/11/2025



ID : 074-257401729-20251028-2025_07_4-AR